



Monsieur Stéphane Richard
PDG Groupe Orange

Paris, le 21 aout 2014

Bonjour,

Les fédérations syndicales d'Orange vous ont rencontré le 9 juillet 2014 au sujet de l'emploi en France. En réponse à nos interventions, vous aviez déclaré concernant les indicateurs d'activité, votre souci d'intégrer « des indicateurs pertinents sur la charge de travail et non pas seulement des indicateurs de pilotage ». Vous aviez également annoncé la tenue d'une réunion avec les partenaires sociaux en septembre/octobre sur la méthodologie d'évaluation de la charge de travail pour un nouvel indicateur. Le relevé de décision daté du 10 juillet, mis en annexe du projet d'accord GPEC, mentionne un engagement de l'entreprise à « compléter les indicateurs d'activité déjà transmis par des indicateurs de suivi de la charge de travail par collaborateur ».

En l'absence de référence à votre engagement en séance sur ce dialogue annoncé, nous espérons que rien n'empêchera son respect. Nous nous attendons à ce que les organisations syndicales soient bien sollicitées dès début septembre pour discuter de la méthodologie d'évaluation de la charge de travail dont l'avancement des réorganisations en cours indique l'urgence.

Cela serait d'ailleurs conforme à l'accord sur l'organisation du travail.

Par ailleurs, si une nouvelle réunion sur l'emploi est bien précisée dans ce relevé de décision, nous n'y voyons pas mention de l'annonce d'une négociation sur la polyvalence au 1er semestre 2015 comme vous l'aviez pourtant précisé lors de notre réunion.

L'absence de recrutement suffisant suscite toujours la dégradation de nos services et le non respect de ce que nous avons compris le 9 juillet comme des engagements pourrait bien gonfler le mécontentement des personnels.

cordialement

Pour Sud
christian pigeon

copie à Bruno Mettling, Carole Froucht et fédérations syndicales